

Médoc & Posifix® Médoc

La tuile de l'Aquitaine



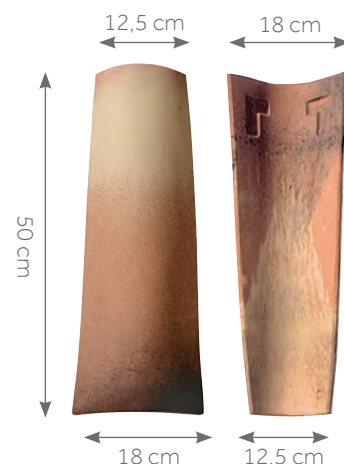
BMI **MONIER**

TUILE TERRE CUITE
Canal

bmigroup.com/fr

Médoc & Posifix® Médoc

- 50 cm de long,
pour une économie substantielle de pose
- Tenons écartés de 11 cm
pour une stabilité maximale sur le liteau
- Tuiles pressées : résistance mécanique accrue



Cotes hors tout en cm

50 x 18

Section de ventilation à l'égout sans obligation



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Type	Tuile Canal Terre Cuite
Nombre de tuiles au m ²	Médoc en couvert : de 12,1 à 15,2 Médoc ou Posifix® Médoc en courant : 12,1 à 15,2
Pureau théorique	de 33 à 36 cm selon recouvrement de 17 à 14 cm
Largeur utile	de 20 à 23 cm selon espacement 2 à 5 cm
Mètre linéaire de liteau/m ²	de 2,8 à 3 ml
Section de ventilation à l'égout	sans obligation
Classe de relief des tuiles	Classe G3
Poids unitaire	Médoc ≈ 2,1 kg Posifix® Médoc ≈ 2,1 kg
Poids au m ²	Médoc en couvert ≈ 25,4 à 31,9 kg Médoc en couvert et en courant ≈ 50,8 à 63,8 kg
Nombre de tuiles par palette	Médoc : 270 / Posifix® Médoc : 160
Poids de la palette	Médoc ≈ 570 kg / Posifix® Médoc ≈ 340 kg
Site de production	Usine de Limoux-Massia
Mise en œuvre	Pose à joints droits
Norme produit de référence	NF EN 1304
Norme d'application	NF P 31-201 [DTU 40.22]
Pente minimale*	24 % / 13°50' (Zone 1, site protégé avec recouvrement de 14 cm minimum)

* Consulter le tableau des pentes au dos de la notice.

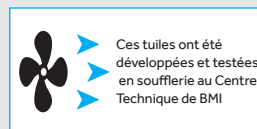
NOTE DE PRESCRIPTION

La tuile de couvert sera en terre cuite, de la famille des Canal, de 50 cm de long et d'une largeur en nez de 18 cm, de type MÉDOC de MONIER ou similaire.

Sa pose se fera conformément à la norme d'application NF P 31-201 [DTU 40.22].

Sa mise en œuvre se fera à l'aide de l'ensemble des pièces spécialement étudiées pour réaliser une pose à sec des faitages et des rives tel qu'indiqué dans le DTU.

GARANTIES



Les caractéristiques certifiées par la marque NF Tuiles de terre cuite sont : l'aspect, les caractéristiques géométriques, la résistance à la rupture par flexion, l'imperméabilité, la résistance au gel.

Les valeurs sont données à titre indicatif et sont donc susceptibles d'évoluer.

NUANCIERS

Médoc



Paille Rose (1R)



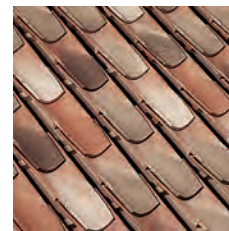
Silvacane Littoral (5A)



Rose (1A)



Silvacane Littoral (5A)



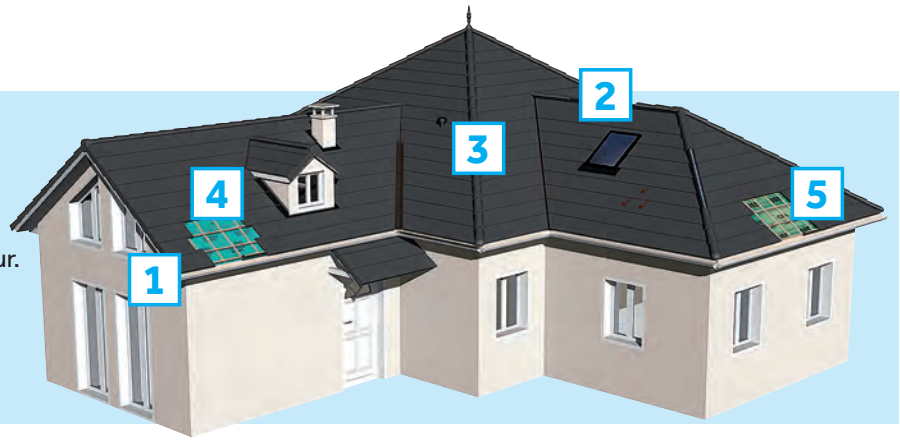
Silvacane Xahara (5X)

Posifix® Médoc

Le processus de cuisson de la terre cuite peut générer de légères nuances de teintes. Pour obtenir un toit homogène, il est conseillé de panacher les tuiles entre palettes. Les procédés d'impression ne garantissent pas obligatoirement une reproduction fidèle des couleurs. Demandez à voir la tuile en situation.



Pionnier dans le développement de systèmes complets de toiture, Monier conçoit, dans les règles de l'art, une offre innovante : tuiles Terre Cuite et Béton, composants de toiture et isolation thermique par l'extérieur. Les professionnels Monier sont authentiques dans leurs relations, privilégiant l'accompagnement et l'écoute au plus proche de leurs clients.

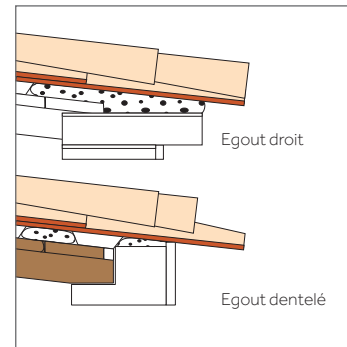
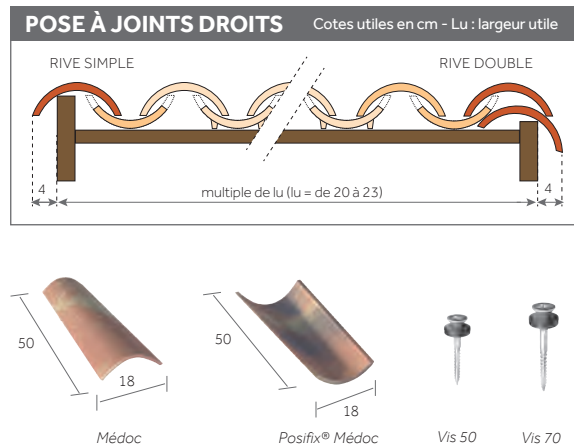


1 RÉPARTITION TRANSVERSALE EN FONCTION DES MONTAGES DE RIVES

Les tuiles sont posées avec un recouvrement de la tuile du rang supérieur sur celle du rang inférieur, selon les pureaux de 33 à 36 cm, et avec un espacement latéral de 2 à 5 cm entre les éléments, à leur partie la plus large.

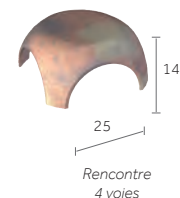
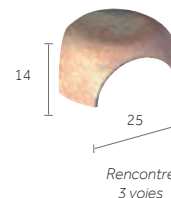
La tête de tuile de couvert viendra en butée sur le nez de la tuile de courant. Le nez est la partie basse de la tuile en œuvre et la tête, la partie haute.

La fixation est réalisée à l'aide de crochets.



2 FAÎTAGES, ARÊTIERS & ABERGEMENTS

Les approches, en arêtier uniquement, sont réalisées en tronçonnant les tuiles au plus près de la lisse de rehausse. La tuile et demie permet de réaliser les coupes. Toutes les faitières et arêtiers doivent être fixés à l'aide de clip ou de vis à rondelle néoprène.



3 VENTILATION ET ÉCLAIREMENT

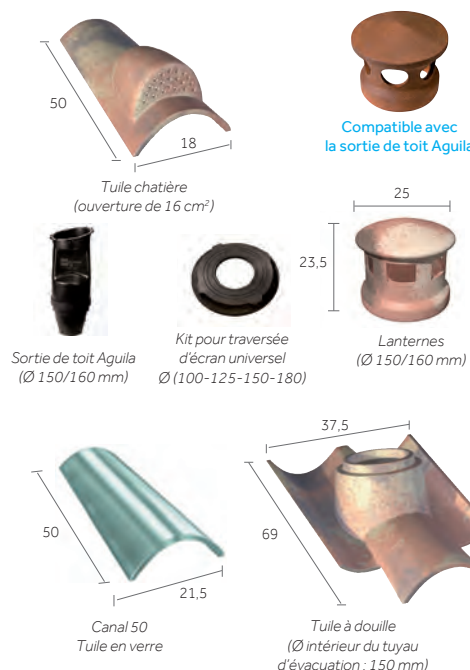
La ventilation de la sous-face des tuiles et de leur support doit être assurée. Elle assure un bon comportement dans le temps des matériaux constitutifs de la couverture.

L'utilisation des tuiles chatières est recommandée en partie haute et en partie basse de la couverture. Les sections totales des orifices de la ventilation doivent être réparties par moitié entre partie basse du (ou des) versant(s) et, par moitié au voisinage du faitage.

La ventilation en partie haute peut être assurée par le closoir ventilé, en partie basse par le liteau d'égoût ventilé. Les rejets d'air humide et/ou vicié provenant de ventilation ou d'extraction des pièces d'habitation par VMC ou autre, doivent impérativement s'effectuer hors des combles.

Pour plus de détails sur ces 2 points, se reporter aux DTU en vigueur. Les tuiles à douille doivent être positionnées de préférence en haut de rampant.

A noter : pour une meilleure efficacité, les tuiles à douille doivent être placées au plus près du faitage. Les valeurs sont données à titre indicatif et sont donc susceptibles d'évoluer.



Type de comble	Section totale de ventilation ^(a)
Comble non aménagé sans écran	$S = 1/5000$
Comble non aménagé avec écran non HPV	$S1 = 1/5000$ $S2 = 1/3000^{(b)}$
Rampant isolé sans écran	$S = 1/3000$
Rampant isolé avec écran non HPV	$S1 = 1/5000$ $S2 = 1/3000$
Rampant isolé avec écran hautement perméable à la vapeur d'eau et présence d'un pare-vapeur continu et indépendant	$S = 1/5000$

S caractérise la section des orifices en relation avec le volume à ventiler entre isolant et éléments de couverture.
 S1 caractérise la section des orifices en relation avec le volume à ventiler entre écran et éléments de couverture.
 S2 caractérise la section des orifices en relation avec le volume à ventiler entre isolant et écran ventilé en sous-face.
 L'utilisation d'un écran HPV implique obligatoirement la mise en œuvre d'un pare-vapeur continu en sous-face de l'isolant.

COMPATIBILITÉ ENTRE LES FORMATS DE PLAQUES SOUS-TUILES ET LA TUILE

Lorsque la compatibilité n'est pas avérée, se référer au D.T.A. du procédé de couverture en plaques de fibres-ciment support considéré.

COMPATIBILITÉ ENTRE LES FORMATS DE PLAQUES SOUS-TUILES ET LA TUILE

TYPE DE PLAQUES PROFILÉES EN FIBRES-CIMENT

	Largeur d'onde	Hauteur d'onde	190/55	200/60	230/60 à 4 ou 5 ondes	234,8/57,4	235/60
Type de pose	Pose à une tuile		oui	-	-	-	-
	Pose à deux tuiles		oui	oui	-	-	-



Arêtier d'about pour faîtière/arêtier conique de 40



Peigne d'égout (100 mm)

MONIER RECOMMANDE LA POSE A SEC AVEC UN CLOISIR VENTILÉ EN ROULEAU :



D'une mise en œuvre rapide, la pose d'un faîtière/arêtier à sec permet d'assurer une ventilation et facilite les interventions a posteriori. Ce système permet au faîtière et à l'arêtier de s'adapter aux mouvements naturels de la toiture.



Figaroll® Plus (34/38 cm)

ÉTANCHÉITÉ DES POINTS SINGULIERS :



Le Wakaflex® est la solution universelle d'étanchéité pour le traitement des points singuliers de la toiture. Sa mise en œuvre, très facile, se fait à froid, sans soudure.



AVIS TECHNIQUE n° 5.1/15-2442_V1

Wakaflex® (18 ou 28 cm)

4 ÉCRANS DE SOUS-TOITURE

Les écrans de sous-toiture ont, principalement, pour fonction :

- d'assurer une étanchéité complémentaire et protéger les locaux sous-jacents contre les pénétrations de neige poudreuse, de poussières, de pollen, de suie et des infiltrations d'eau,
- de préserver la performance et la durabilité de l'isolant en sous-face,
- de permettre d'abaisser les pentes minimales de couverture lorsque les DTU le prévoient.



Divoroll Ecotech® 200FR



Divoroll Spirtech® 200

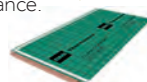
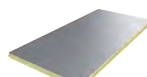
Pour plus d'informations, consulter le Catalogue général Monier

5 ISOLATION PAR L'EXTÉRIEUR SARKING

Le sarking, procédé d'isolation thermique par l'extérieur dédié aux combles aménagés ou aménageables, consiste à rehausser le toit afin d'insérer un isolant.

Monier propose une gamme complète :

- CLIMA FIRST®, la qualité au meilleur prix,
- CLIMA COMFORT®, la gamme haute performance.



Pour plus d'informations, consulter le Catalogue général Monier

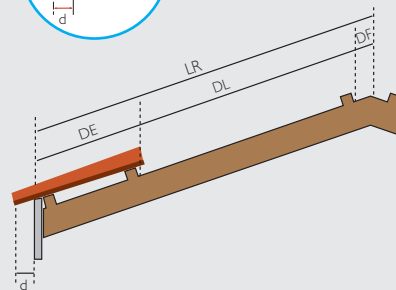
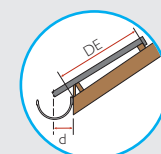
RÉPARTITION SUR LA LONGUEUR DU RAMPANT

Deux finitions sont possibles :

- égout droit
- égout dentelé

Dans tous les cas, les tuiles du premier rang seront obligatoirement fixées. Se reporter au DTU en vigueur.

La cote DE mentionnée par Monier varie selon la hauteur de basculement, le pureau, la pente du toit et le débord d. Cette cote DE est à ajuster en fonction du débord désiré. Pour les tuiles à décroché en nez, on tiendra compte de la partie courante (écoulement de l'eau) pour définir les cotes DE et d.



LR = Longueur du rampant

DF = Distance du liteau de faîtière = 6 cm

DL = Distance de l'ionnage

DE = Distance du liteau à l'égout

Cette cote est à ajuster en fonction du débord de la tuile à l'égout (cote d) et de la pente de la toiture.

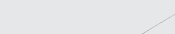
d = 8 cm. Le débord à l'égout est déterminé suivant le type de gouttière. Le nez de la tuile doit être axé à ± 1 cm de la gouttière.

FIXATIONS DES TUILES EN PLAIN CARRÉ

Les fixations doivent être conformes aux exigences du DTU 40.22.



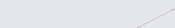
Crochet Canal
Canal de 12 cm
Canal de 14 cm
Canal de 15 cm
Canal de 16 cm
Canal de 17 cm



Crochet à œil cambré long



Crochet Départ Canal
22 cm



Crochet à œil droit simple gorge

LE CONSEIL DU PRO

Parce qu'une charpente en bois vit et bouge, le faîtière à sec est la solution la plus pérenne. Pour la pose à sec des faîtières à tuiles Canal, déroulez le Metalroll® (32/38 cm) sur les tuiles de courant. Marouflez puis recouvrez avec la tuile de couvert.

LA RÉGLEMENTATION

TABLEAU DES PENTES MINIMALES EN % & RECOUVREMENTS

Ces données conviennent pour les rampants dont la longueur de projection horizontale n'excède pas 12 m.

Les tuiles Canal Médoc sont compatibles avec les plaques de sous-toiture.

Zones	Zone 1		Zone 2		Zone 3	
	Pentes	Recouv.	Pentes	Recouv.	Pentes	Recouv.
Protégé	24	14	27	15	30	15
Normal	27	15	30	16	33	16
Exposé	30	16	33	17	35	17

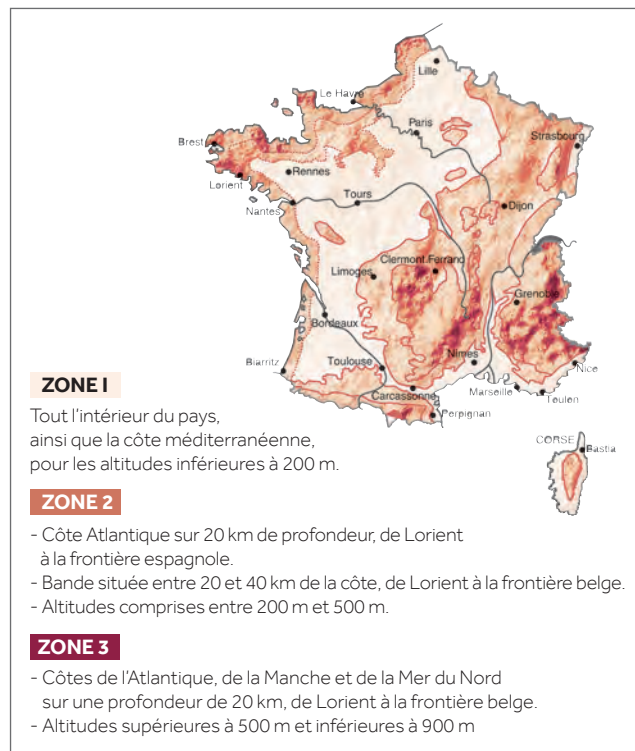
Pour des pentes plus faibles sous dérogation, consulter le Catalogue général Monier.

Protection à la neige poudreuse : les DTU de la série 40.2 révisés indiquent : la protection contre la neige poudreuse par la mise en place d'un écran souple de sous-toiture doit être précisé dans les documents particuliers du marché. Sa mise en œuvre relève du DTU 40.29.

ZONES D'APPLICATION DES PENTES MINIMALES

La France est divisée en 3 zones d'application des pentes minimales (eu égard à la concomitance vent-pluie)

Remarque : la carte ci-dessous est indicative, seules les définitions des zones prévalent.



DÉFINITION DES SITES SELON LE DTU

SITUATION PROTÉGÉE

Fond de cuvette bordé de collines sur tout son pourtour et protégé ainsi pour toutes les directions du vent.

SITUATION NORMALE

Plaine ou plateau de grande étendue pouvant présenter des dénivellations peu importantes de pente inférieures à 10 % (vallonnements, ondulations).

SITUATION EXPOSÉE

Au voisinage de la mer : Le littoral sur une profondeur d'environ 5 km, le sommet des falaises, les îles ou presqu'îles étroites.

A l'intérieur du pays : Les vallées étroites où le vent s'engouffre, les montagnes isolées et élevées.

Ce découpage en trois zones ne doit pas être confondu avec le découpage en Régions de Neige et de Vents donné dans les règles de l'Eurocode I (NF EN 1991-1-4/NA).

BMI MONIER

Monier S.A.S

23-25, Av. du Docteur Lannelongue
75014 Paris

Tel : 01 40 84 67 00

Fax : 01 40 84 67 01

bmigroup.com/fr

N° Indigo 0 820 338 338

0,15 € TTC / MN

Filiale du groupe Standard Industries, le groupe BMI est le plus grand fabricant de solutions de couverture et d'étanchéité en Europe. Avec 128 sites de production et des activités en Europe, dans certaines régions d'Asie et en Afrique du Sud, la société possède plus de 165 ans d'expérience.

Plus de 9 500 employés proposent aux clients des marques bien établies comme Braas, Monier, Icopal, Bramac, Cobert, Coverland, Klöber, Monarflex, Redland, Siplast, Vedag, Villas, Wierer et Wolfin. Le siège du groupe BMI est basé au Royaume Uni.